



Printemps sur Scène Du samedi 18 mai au samedi 1^{er} juin 2024

Règlement du concours

Pour la bonne organisation du concours, nous vous remercions de respecter les dates proposées ci-dessous qui ne peuvent en aucun cas être remise en cause et de remplir avec la plus grande application la fiche d'inscription que nous vous joignons.

La participation à ce concours et à l'exposition des œuvres est gratuite.

LES PARTICIPANTS

Le concours est ouvert à tous les artistes s'exprimant en art visuel, professionnels comme amateurs. (Peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes ... vidéastes, etc...).

LES ŒUVRES

- Les œuvres porteront sur le thème « L'eau source de vie » sous toutes ses formes, ses caractéristiques et ses usages.
- Vous pouvez proposer jusqu'à trois œuvres dans des techniques différentes.
- Pour nous faciliter la tâche nous vous demandons de munir les œuvres qui doivent être accrochées d'**un système d'accrochage fiable**.
- Nous vous remercions d'étiqueter (collée au dos ou jointe en fonction du type d'œuvre) chaque œuvre en précisant les informations suivantes :
 - Le nom de l'artiste,
 - Le titre de l'œuvre,
 - La technique,
 - Le prix
 - Un n° de téléphone

TAILLE DES ŒUVRES

La hauteur des œuvres est limitée par la hauteur de plafond : 2 mètres maximum.

Pour les diptyques, triptyques, quadriptyques..., la largeur maximale de l'ensemble est de 2 mètres ; au-delà de cette largeur, chaque tableau sera compté individuellement.

Par ex :

- Un triptyque d'une largeur totale de 1,50m, équivaut à 1 seule œuvre inscrite.
- Un triptyque d'une largeur totale de 2,50m, sera compté pour 3 œuvres inscrites.
- Pas de limites imposées pour les sculptures posées sur socle.

VENTE DES ŒUVRES

- Vous pouvez proposer vos œuvres à la vente (n'oubliez pas toutefois de vous mettre en ordre avec le fisc en cas de vente) ; l'espace Saint-Jean ne fait aucune démarche dans ce sens).
- Vous n'oublierez pas également de préciser pour chaque œuvre si elle est à vendre et son prix.

LA SELECTION

N'oubliez surtout pas d'ajouter à la fiche d'inscription une ou plusieurs **photographies des œuvres terminées en haute définition**. La qualité des photographies est essentielle afin que le jury puisse apprécier les œuvres à leur juste valeur.

Le fichier de vos photos devra donc être au format JPEG ou PNG (5 Mo maximum) ; les photos de mauvaise qualité ne pourront être retenues.

La sélection se fera exclusivement sur les photographies d'**œuvres terminées**. Nous serons contraints ne pas retenir les photographies d'œuvres inachevées.

CALENDRIER

- **Date limite d'inscription** : lundi 1^{er} avril 2024
- **Dépôt des œuvres** :
 - Mardi 14 mai 2024 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h.
 - À la galerie St-Jacques, rue Carnot Melun.
- **Vernissage** : **samedi 18 mai 2024 à 18h00** (l'exposition sera ouverte dès 13h)
- **Retrait des œuvres** : **dimanche 2 juin 2024 de 14h à 18h** (si vous ne pouvez vous déplacer vous-même, n'hésitez pas à mandater une personne munie d'un courrier que vous aurez signé lui autorisant le retrait).

AUTRES

Les exposants s'engagent à n'exercer aucun recours contre les organisateurs du festival.

Pour tout renseignements vous pouvez contacter : Nathalie CHARPENTIE au 01.64.52.10.95 ou par mail ncharpentier@ville-melun.fr

N'hésitez pas à faire circuler l'ensemble de ce dossier autour de vous !